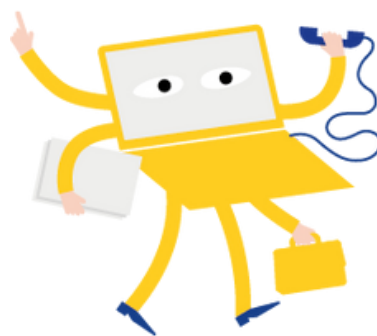


COMMUNIQUÉ NATIONAL



HAUTE FONCTION PUBLIQUE/ ENCADREMENT SUPÉRIEUR
ADMINISTRATEURS / INSPECTEURS GÉNÉRAUX



CSA ministériel : la CFE-CGC affiche ses revendications urgentes !

Une réunion technique du CSA ministériel s'est déroulée le 19 novembre 2024 à Bercy avec pour objet le déploiement de la réforme de l'encadrement supérieur au sein des ministères économiques et financiers. Cette réunion était présidée par Arnaud Jullian, secrétaire général adjoint des MEF puis Véronique Gronner, cheffe de service des ressources humaines.

La CFE-CGC Insee était présente et nous sommes intervenus, en particulier, pour défendre les intérêts des administrateurs et des inspecteurs généraux de l'Insee.

Quatre points figuraient à l'ordre du jour : bilan d'activité du comité « Parcours et carrière », recrutement d'administrateurs de l'État, mesures indemnitaires pour les administrateurs de l'État, transposition de la réforme aux grands corps techniques.

Quelques dizaines de A+ de l'Insee ont suivi l'entretien parcours et carrières dont nous vous communiquerons un bilan prochainement.

Pour mener à bien la transposition de la réforme des administrateurs de l'État aux quatre corps techniques (ingénieurs des Mines, administrateurs et inspecteurs généraux de l'Insee, ingénieurs de l'Armement, ingénieurs des Ponts, Eaux et Forêts) des arbitrages doivent être rendus par le ministre en charge de la fonction publique Guillaume Kasbarian.

Nous avons formulé les demandes suivantes :

- La transmission aux représentants du personnel du projet de statut particulier concernant l'Insee, afin que nous puissions y réagir et échanger avec l'administration, étape nécessaire dans le cadre d'un dialogue constructif.
- La mise en place d'emplois fonctionnels seuls accélérateurs de carrière dans le cadre de la réforme mais aussi la possibilité de carrières accélérées pour certains postes d'experts, dispositif nécessaire pour encourager la prise de responsabilité et rendre attractifs les postes les plus difficiles.
- La transmission de la cartographie claire de ces postes fonctionnels, par souci de transparence.
- La communication des montants moyens par grade avec des indicateurs de dispersion, pour les différents corps de l'encadrement supérieur du ministère, pour que le régime indemnitaire des A+ à l'Insee soit plus transparent.
- La mise en œuvre dès 2025 de cette réforme pour les corps techniques car le temps qui passe constitue un préjudice croissant pour nos cadres. Les administrateurs de l'État bénéficient de ce nouveau statut depuis janvier 2023. La mise en application tardive de cette réforme pour les corps techniques dégrade chaque jour un peu plus l'attractivité de ces corps et constitue un obstacle au recrutement, alors que les besoins d'ingénieurs à ce niveau demeurent très importants.



Pour en savoir plus :

- [Notre HMI du 6 novembre 2024](#)
- [Notre communiqué du 18 octobre 2024](#)
- [Notre communiqué du 26 janvier 2024](#)



Un mail dédié
syndicat-national-cfe-cgc@insee.fr

Un site web
cfecgcinsee.org

**Votre élue CFE-CGC en CAP
de l'encadrement supérieur**
 Margot PERBEN

**Vos élus CFE-CGC en CSA
de réseau Insee**
 Sébastien CHÉRON
 Jean-Philippe DE PLAZAOLA